



WHC-94/CONF.003/INF.11
Paris, 17 novembre 1994
Original : anglais

PROJET INTERREGIONAL

**PARTICIPATION DES JEUNES A LA PRESERVATION
ET A LA PROMOTION DU PATRIMOINE MONDIAL**

Exécuté par



**Le Système des écoles associés et Le Centre du patrimoine
(ED/HCI/SEA) mondial (WHC)**

en coopération avec

- * la Commission nationale norvégienne pour l'UNESCO
et les Commissions nationales de trente autres
pays.
- * la ville de Bergen
- * l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial
- * le Conseil international des monuments et des
sites (ICOMOS).
- * L'Union internationale pour la conservation de la
nature et de ses ressources (UICN)

et avec le concours

du Groupe Rhône - Poulenc

Ce Projet interrégional est lancé
dans le cadre

- * du Cinquantenaire des Nations Unies et de l'UNESCO.
- * du Dixième anniversaire de l'Année Internationale de la Jeunesse
- * de la Année internationale de la Tolérance.
- * de la Deuxième Assemblée générale de l'Organisation des Villes du patrimoine mondial
- * du Centenaire du Groupe Rhône - Poulenc.

TERMES D'APPLICATION
pour 1994-1995

Comme il est dit dans l'article 5 (a) de la Convention du Patrimoine Mondial, les pays qui ont adhéré à cette Convention sont supposés "donner au patrimoine culturel et naturel une fonction dans la vie de la communauté et intégrer la protection de ce patrimoine dans des programmes de planification globale" aux niveaux local et national. La préservation et la promotion de chaque site du patrimoine mondial ne peuvent donc être envisagées qu'au prix d'une action conjointe de la communauté internationale (représentée essentiellement dans ce domaine par l'UNESCO) et des autorités locales et nationales compétentes.

De plus il est dit dans l'article 27 que "(i) Les Etats parties à la présente Convention s'efforcent par tous les moyens appropriés, notamment par des programmes d'éducation et d'information, de renforcer le respect et l'attachement de leurs peuples au patrimoine culturel et naturel défini aux articles 1 et 2 de la Convention" et qu' "(ii) Ils s'engagent à informer largement le public des menaces qui pèsent sur ce patrimoine et des activités entreprises en application de la présente Convention".

Compte tenu de son caractère pluridisciplinaire, **l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)** est certainement l'institution internationale la mieux placée, grâce à son mécanisme et ses réseaux existants, notamment ses Commissions nationales, **le Système des écoles associées (SEA)¹**, **le Centre du patrimoine mondial (WHC)²** et ses partenaires extérieurs comme **l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM)**, le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), pour lancer de nouvelles formes de mobilisation chez les enfants et les jeunes qui, tout en continuant à développer l'éducation permanente, s'efforceraient aussi de les familiariser avec l'esprit et les conséquences pratiques de la Convention du patrimoine mondial.

¹ Le SEA, créé par l'UNESCO, est un réseau international qui compte environ 3 200 écoles dans 120 pays, conçu pour diriger des projets pilotes visant à promouvoir les dimensions humaines, culturelles et internationales de l'éducation.

² Le Centre du patrimoine mondial, qui est une unité de l'UNESCO, représente le secrétariat permanent du Comité du patrimoine mondial, organe intergouvernemental chargé de l'application de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial.

Il y aura cinquante ans, en 1995, qu'ont été créées les Nations Unies et l'UNESCO pour garantir la paix dans le monde en favorisant la coopération internationale dans tous les domaines et, plus particulièrement pour l'UNESCO, dans ceux de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication. Pour marquer cet important anniversaire, l'UNESCO propose de lancer, à travers cette initiative commune à laquelle participent différentes unités de l'Organisation, et en étroite collaboration avec la Commission nationale norvégienne, d'autres Commissions nationales pour l'UNESCO, et le Groupe Rhône - Poulenc, un projet-pilote intitulé **Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial**, qui consiste en : (i) un projet pilote interrégional de deux ans visant à dispenser à partir d'août 1994 un enseignement sur le patrimoine mondial dans un certain nombre d'écoles de quelques trente pays qui jouent un rôle actif au sein du SEA. Ce projet sera suivi (ii) d'un **Forum des jeunes sur le patrimoine mondial**, qui se tiendra du 26 au 28 juin 1995 à Bergen (Norvège) dans le cadre de la deuxième Assemblée générale de l'Organisation des villes du patrimoine mondial. Si les résultats de l'ensemble du projet-pilote s'avèrent satisfaisants, la présente initiative pourrait s'étendre à d'autres pays et, éventuellement, à d'autres partenaires dans le cadre du prochain Plan à moyen terme, c'est-à-dire de 1996 à 2001.

I. LE PROJET-PILOTE INTERREGIONAL

La Convention du patrimoine mondial est appliquée depuis 22 ans et un nombre croissant de sites culturels et naturels ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Toutefois, les jeunes d'aujourd'hui qui sont les décideurs de demain, connaissent mal cet important instrument international et les sites qu'il s'efforce de protéger.

Par conséquent, une proposition a été faite pour lancer à titre d'essai **un projet interrégional de cours sur le patrimoine mondial (IRPWHC)**, dans le cadre du Système des écoles associées (SEA) et en collaboration avec le Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial (WHC). En se basant sur les cours et les matériels qui seraient ainsi dispensés au niveau national, l'UNESCO pourrait produire dès 1996 **un ensemble plurifonctionnel sur les ressources éducatives du patrimoine mondial** qui serait diffusé à travers le monde afin d'encourager la promotion de cet enseignement dans tous les pays.

1. Les objectifs

Les objectifs du projet sont les suivants :

- (a) sensibiliser les jeunes à l'importance de la **Convention du patrimoine mondial** et des sites

culturels et naturels de leurs propres pays et d'ailleurs, dont la protection et la promotion sont assurées au titre de la Convention du patrimoine mondial.

- (b) commencer à donner des cours et/ou à développer l'enseignement concernant la Convention du patrimoine mondial et les sites culturels/naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et contribuer à la production de **matériels éducatifs pertinents adaptés aux divers environnements socio-culturels**.
- (c) mettre au point des **méthodes éducatives interdisciplinaires/pluridisciplinaires novatrices**, comprenant des activités extra-scolaires (par exemple, des visites organisées sur les sites, des campagnes d'information au sein de la communauté, etc.).
- (d) encourager la préservation des métiers traditionnels (artisanat - travail manuel) nécessaires à la restauration et à l'entretien des sites culturels du patrimoine mondial en éveillant l'intérêt des enfants et des jeunes à cet égard.
- (e) développer l'engouement pour les nouveaux métiers indispensables à la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel.
- (f) assurer la coopération entre les pays participants avec, entre autres, la signature des **accords de jumelage bilatéraux** permettant l'échange d'informations sur les approches éducatives mises en oeuvre et sur le matériel pédagogique/didactique correspondant.
- (g) faire des propositions concrètes pour développer chez les jeunes **le sens des responsabilités** à l'égard de leur patrimoine culturel/naturel et les encourager à participer activement au processus de décision démocratique au sein de leur société.
- (h) promouvoir un dialogue sur l'importance du patrimoine culturel et naturel entre les **jeunes**, en tant que futurs contribuables et décideurs, et **les dirigeants actuels** tant au niveau local/national qu'international.
- (i) contribuer à l'action de l'UNESCO en faveur du développement d'une culture de paix en aidant les jeunes à découvrir les messages éthiques et civilisateurs qu'incarnent les sites du patrimoine mondial, encourageant ainsi le respect des autres cultures, en particulier dans l'optique de l'**Année internationale de la tolérance et du cinquantenaire des Nations Unies et de l'UNESCO (1995-1996)** qui seront célébrés en 1995.

2. Les participants

Quelques vingt cinq pays pourraient participer à la première partie expérimentale du projet interrégional grâce au financement de l'UNESCO (16 pays) et du Groupe Rhône-Poulenc (9 pays). La priorité va donc aux Etats membres de l'UNESCO (i) qui ont adhéré à la Convention du patrimoine culturel et ont des sites (villes/cités) qui font partie de l'Organisation des villes du patrimoine mondial, et (ii) qui ont des réseaux actifs au sein du Système des écoles associées.

Les principaux participants de chaque pays sont (i) les lycéens âgés en moyenne de 12 à 16 ans et (ii) plusieurs professeurs (géographie, histoire, arts, et autres) d'**au moins une école** -de préférence plusieurs écoles (3 à 5)- qui acceptent d'introduire de nouvelles méthodes d'éducation dans leurs programmes ou dans le cadre d'activités extra-scolaires, pour traiter des questions relatives au patrimoine mondial de l'UNESCO.

En 1994 le projet a démarré avec les fonds de l'UNESCO dans les seize pays suivants:

<u>Afrique</u>	<u>Asie et Pacifique</u>	<u>Etats Arabes</u>
(1) Sénégal	(4) Inde	(7) Egypte
(2) Zaïre	(5) Népal	(8) Maroc
(3) Zimbabwe	(6) Nouvelle Zélande	
<u>Amérique Latine et les Caraïbes</u>	<u>Europe</u>	
(9) Equateur	(12) Croatie	
(10) Jamaïque	(13) Espagne	
(11) Mexique	(14) Grèce	
	(15) Hongrie	
	(16) Pologne	

Avec des fonds supplémentaires, mis à la disposition de ce projet par le **Groupe Rhône-Poulenc** le projet serait également réalisé en:

(17) Bosnie et Herzégovine	(21) Argentine
(18) Brésil	(22) Liban
(19) Chine	(23) Russie
(20) Cuba	(24) Thaïlande
	(25) Vietnam

Dans un deuxième temps, c'est-à-dire à l'occasion du **Forum des jeunes sur le patrimoine mondial** qui se tiendra à Bergen du

26 au 28 juin 1995, on prévoit également la participation d'autres pays, en particulier ceux qui ont commencé à expérimenter des programmes éducatifs sur le patrimoine mondial indépendamment de ce projet.

- 1) Allemagne
- 2) Australie
- 3) Canada
- 4) Etats Unis
- 5) France
- 6) Italie
- 7) Japon
- 8) Norvège

Au total les participants et participantes de 31 pays devraient se réunir à Bergen à l'occasion du premier Forum des jeunes sur le patrimoine mondial.

3. Méthodologie proposée

L'enseignement dispensé en matière de patrimoine mondial exige des méthodes cognitives (connaissances) et socio-affectives (attitudes/comportement) ainsi que des approches interdisciplinaires/pluridisciplinaires.

Pour des raisons pratiques, on suggère à chaque pays participant de former une équipe qui sera chargée d'exécuter le projet. Cette équipe pourrait être composée non seulement d'enseignants et de représentants des élèves concernés, mais aussi de plusieurs responsables chargés d'établir les programmes scolaires et de un ou plusieurs spécialistes de la culture et de l'environnement (éventuellement un membre du bureau local ou national de l'ICOMOS -Conseil international des monuments et des sites- qui est un organe consultatif du Comité du patrimoine mondial, ou en rapport avec l'autre organe consultatif qu'est l'Union internationale pour la conservation de la nature -UICN).

D'autre part, il est vivement recommandé aux écoles participantes et à l'équipe du projet d'inviter les représentants municipaux de la ville (ou des villes) du patrimoine mondial de leur pays à collaborer au projet, notamment en prévision du Forum des jeunes sur le patrimoine mondial qui aura lieu en 1995 (voir ci-après).

En automne 1994, l'UNESCO fournira aux Commissions nationales des pays participants des informations et des matériels de base concernant la Convention du patrimoine mondial, la Liste du patrimoine mondial, ainsi que des renseignements sur des sites spécifiques. Comme ces documents n'existent actuellement qu'en version anglaise, française et espagnole, il incombera à chaque Commission nationale participante, en accord avec les écoles du SEA, de voir comment les utiliser au mieux et de les traduire, si besoin est, dans la langue locale.

Etant donné que le projet a essentiellement pour but de stimuler l'intérêt des jeunes pour la "philosophie" du patrimoine mondial, la raison d'être de la Convention du patrimoine mondial et les actions qui en découlent, il appartiendra à chaque équipe locale de trouver la présentation du sujet qui convient le mieux. Voici quelques suggestions pouvant être utiles à cet égard (un texte plus détaillé est en annexe 1).

Par exemple :

- * Si l'équipe locale estime que c'est faisable et nécessaire, elle peut préparer un questionnaire à distribuer en début de cours afin de déterminer : les connaissances des élèves sur leur patrimoine culturel local/national et leur patrimoine culturel mondial ; et leur compréhension des rapports entre leur patrimoine culturel local/national et le patrimoine culturel mondial.

Un second questionnaire pourrait être préparé et rempli par les élèves en fin de cours afin d'évaluer l'évolution des connaissances, des attitudes, etc. Le compte rendu des résultats, basé sur ces questionnaires, pourrait ensuite être communiqué à l'UNESCO et présenté au Forum des jeunes sur le patrimoine mondial, à Bergen, en 1995.

- * Des unités et des matériels didactiques pourraient être préparés à l'intention des enseignants dans différentes matières, par exemple, pour les professeurs d'histoire (situer les sites culturels/naturels dans le temps, tenir compte du passé, du présent et du futur), pour les professeurs de géographie (indiquer l'emplacement des sites culturels/naturels), pour les professeurs de sciences naturelles (encourager la réflexion sur l'état actuel des sites et les mesures à prendre pour les mettre en valeur), pour les professeurs de langues (analyser le contenu de la Convention du patrimoine mondial, inviter les élèves à rédiger un "Pacte des étudiants" en faveur du patrimoine mondial comme l'explique la rubrique Forum), pour les professeurs de beaux-arts (encourager les élèves à faire des dessins, des affiches, des maquettes de sites culturels/naturels de leur pays et d'ailleurs, les faire participer à des fouilles archéologiques, à des projets de restauration...) etc.

4. Les langues

Bien que chacun des pays participants ait l'intention de préparer son matériel éducatif dans sa(s) langue(s) nationale(s), il serait bon que chaque pays traduise ces documents dans l'une des deux langues de travail de l'UNESCO, anglais ou français, pour pouvoir faire des échanges avec les pays qui participent au projet et soumettre ce matériel au coordinateur international de l'UNESCO afin d'en tenir compte lors de la préparation des documents diffusés au niveau international.

5. Jumelages bilatéraux

En vue de renforcer la coopération entre les pays participants et de favoriser l'apprentissage interculturel, l'UNESCO a suggéré aux premiers seize pays participants de conclure des accords de jumelage.

Equateur → Inde	/	Croatie → Espagne
Maroc → Mexique	/	Hongrie → Nepal
Egypte → Grèce	/	Jamaïque → Sénégal
NZélande → Zimbabwe	/	Pologne → Zaïre

D'autres possibilités de jumelage sont actuellement à l'étude.

6. Matériel sur le patrimoine mondial diffusé au niveau international

Sur la base du matériel et des méthodes éducatives élaborés par les pays qui participent à ce projet interrégional et grâce à l'apport d'expériences analogues, (l'ICOMOS américain, et autres matériel d'enseignement du Patrimoine Mondial; matériel de PATRICOM etc.), L'UNESCO produira un matériel pédagogique/didactique sur le patrimoine mondial qui pourra s'adapter à diverses circonstances.

II. LE PREMIER FORUM INTERNATIONAL DES JEUNES SUR LE PATRIMOINE MONDIAL.

La première étape du projet interrégional expérimental qui vient d'être présenté sera suivi d'une réunion de jeunes qui aura lieu du 26 au 28 juin 1995 à Bergen (Norvège), l'un des villes ayant un site (Bryggen) inscrit sur la liste du patrimoine mondial et dont les autorités municipales sont des membres actifs de l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial. L'objet de cette réunion sera de faire le bilan de la première phase du projet et de lancer un appel en faveur d'une mobilisation de tous les pays autour du patrimoine mondial, par l'intermédiaire des écoles et des activités extra-scolaires.

La réunion sera organisée par l'UNESCO en coopération avec la ville de Bergen, la Commission nationale norvégienne pour l'UNESCO et d'autres instances norvégiennes, l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM) et d'autres partenaires, dont certains organismes de financement publics et privés. Elle aura lieu pendant deux jours, fin juin, c'est-à-dire immédiatement avant le début de la deuxième Assemblée générale de l'Organisation des villes du patrimoine mondial qui se tiendra du 27 juin au 1er juillet 1995 à Bergen.

Le Forum comprendra :

26 juin	un débat d'une journée (le 26 juin) avec les
(toute la	représentants des écoles (2 élèves et 1
journée)	professeur par école) sur la préservation et la
	promotion du patrimoine mondial, et leur
	compréhension des priorités concernant le

patrimoine mondial (ce débat pourrait être organisé sous forme de conseil municipal ou autre, selon ce que les écoles jugeront le plus approprié) ;

27 juin
(après-midi)

un débat public d'une demi-journée (le 27 juin dans l'après-midi) sur les thèmes précédents entre les représentants des écoles et les maires des villes du patrimoine mondial qui se rendront à Bergen pour leur Assemblée générale (organisé comme un événement majeur, en présence du Directeur général de l'UNESCO et de personnalités norvégiennes, des médias et des invités).

(soir)

l'inauguration d'une exposition de maquettes (papier, bois, etc.) le 27 juin le soir, représentant des sites du patrimoine mondial que les écoles participantes seront invitées à réaliser dans le cadre du projet-pilote mentionné précédemment, et qui feront partie d'une exposition de photo/affiches des villes du patrimoine mondial, organisée conjointement par l'OVP, le Centre du patrimoine mondial et la ville de Bergen ;

28 juin
(matin)

la présence des représentants des écoles en tant qu'observateurs à la séance d'ouverture de la deuxième Assemblée générale de l'OVP, le 28 juin le matin.

1. Les débats du Forum

Comme cela vient d'être indiqué, il y aura deux débats sur l'importance de la préservation du patrimoine mondial et ce que cela signifie dans la vie quotidienne : (i) un débat entre les jeunes eux-mêmes (de diverses régions du monde) et (ii) un débat autour du même thème entre les jeunes et les maires des villes du patrimoine mondial. Dans ces deux cas, le débat sera animé/présidé par une ou deux personnes, de préférence. Les scénarios de ces débats sont actuellement préparés par les organisateurs.

A la fin du second débat, on prévoit que le Directeur général de l'UNESCO et la plus haute personnalité norvégienne présente au Forum remettront aux écoles participantes un certificat les chargeant de devenir dans leur pays respectif des "pionniers" du développement des activités et des programmes de mobilisation autour du thème du patrimoine mondial. Cette mesure pourrait s'accompagner de l'adoption d'un engagement qui placera l'Education pour le patrimoine mondial (sensibilisation de l'opinion publique) dans le cadre de la promotion de la culture de paix de l'UNESCO, et qui sera signé par les représentants des écoles et remis au gouvernement norvégien et/ou au maire de

Bergen et/ou au Directeur général de l'UNESCO, en demandant qu'il soit adressé aux gouvernements de tous les Etats membres de l'UNESCO et que les mesures appropriées soient consignées dans le prochain Plan à moyen terme de l'UNESCO, pour 1996-2001.

2. L'exposition

Les organisateurs du Forum préparent pour cette occasion une présentation des villes ayant des sites du Patrimoine Mondial, conçue comme une combinaison (i) de photos-affiches de haute qualité accompagnées de textes explicatifs en anglais, français et espagnol ainsi que des (ii) maquettes de sites du patrimoine mondial fabriquées par les écoles participant au projet.

L'exposition sera inaugurée par une haute figure norvégienne (certainement la Princesse Martha Louisa qui patronnera l'exposition), immédiatement après le débat entre les maires et les écoles représentantes, en présence du Directeur-Général de l'UNESCO, des maires et autres personnalités.

L'exposition-photo sera ensuite présentée à Paris, à l'occasion de la Conférence Générale de l'UNESCO, à Genève (fin 1995) et à New York, (printemps 1996). Puis elle sera disponible pour les pays du Patrimoine Mondial qui le souhaitent.

L'exposition des maquettes fabriquées par les écoles participantes sera offerte à la ville de Bergen.

Dans l'éventualité d'un parrainage, il serait possible de publier et de diffuser (vendre) un catalogue spécial pour accompagner l'exposition-photo, en particulier pour sa présentation à Paris, Genève et New York.



***SUGGESTIONS D'APPROCHES EDUCATIVES POUR LA MISE AU POINT
DE COURS SUR LE PATRIMOINE MONDIAL***

*Le projet interrégional de l'UNESCO intitulé **Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine culturel** vise à encourager chez les éducateurs et les enseignants la recherche et la mise au point de toute une gamme d'approches novatrices. A notre époque moderne placée sous le signe des télécommunications et de l'informatique, c'est parfois un véritable défi que de sensibiliser les jeunes et soutenir leur intérêt pour le passé et pour les sites culturels et naturels de leur pays ou de leur communauté. Par ailleurs, la préservation et la mise en valeur non seulement de son propre patrimoine mais aussi du patrimoine mondial exigent à la fois des connaissances et certains comportements, et donc des méthodes cognitives et socio-affectives.*

Face à un tel défi, les propositions suivantes pourraient être prises en considération :

Il faudrait concevoir les cours sur le patrimoine mondial dans une perspective interdisciplinaire/pluridisciplinaire, en faisant participer une équipe d'enseignants de diverses disciplines - histoire, géographie, sciences, langues, art, etc. On pourrait imaginer un cadre temporel à trois dimensions qui comprendrait à la fois le passé, le présent et l'avenir. L'idée de base est d'aider les jeunes à "revivre" le passé, à mieux comprendre ce qui constitue leur identité culturelle et les effets du passé sur leur manière de vivre et leurs valeurs d'aujourd'hui, et enfin à imaginer l'avenir avec et sans le patrimoine.

La **Liste du patrimoine mondial** de l'UNESCO pourrait servir de point de départ pour familiariser les jeunes avec les sites culturels et naturels qui se trouvent dans leur pays et ailleurs. On pourrait ainsi faire diverses approches à partir des pyramides d'Egypte :

DISCIPLINE	PASSE	PRESENT	AVENIR
<i>Histoire</i>	Réflexion sur la façon de vivre durant la période de construction. Réalisation de ce que signifie un tel accomplissement pour l'époque.	Réflexion sur les costumes dérivées du passé, expérience de "revivre" la civilisation passée à travers le costume, la cuisine, etc. Etude de la Convention de l'UNESCO, des sites du patrimoine mondial et de l'action de l'UNESCO.	L'Egypte sans les pyramides.
<i>Géographie</i>	Description de l'environnement à cette époque.	Etude de l'environnement d'aujourd'hui avec la pollution, les effets de l'urbanisation, la croissance démographique et le tourisme.	Perspectives pour demain.
<i>Sciences</i>	Méthodes et matériaux de construction.	Impact de la pollution de l'air.	Les nouvelles pyramides.
<i>Art</i>	Construction d'une maquette du site du patrimoine mondial des pyramides.		

En ce qui concerne la méthodologie, toute une série d'autres techniques pourrait être utilisée pour compléter les approches cognitives. On pourrait ainsi imaginer des exercices permettant aux étudiants de recréer et revivre le passé. Par exemple :

- Organiser une expédition de toute une journée pour aller camper sur le site du patrimoine mondial. Cela pourrait être, par exemple l'occasion d'apprendre d'anciens contes et légendes liés au site.
- Interviewer les autorités ainsi que des parents pour apprendre comment les sites ont évolué au cours du temps.
- Inviter un architecte local à l'école pour qu'il explique les méthodes de construction et les mesures de conservation.
- Organiser des activités créatives comme la construction d'une maquette du site.
- Visiter les musées locaux pour mieux comprendre les modes de vie d'autrefois et les comparer à ceux d'aujourd'hui.

Il faudrait s'efforcer de faire participer au projet le plus grand nombre possible de membres de la communauté, y compris le maire de la ville (dans le cas des Villes du Patrimoine Mondial).

L'évaluation doit être une partie intégrante du projet, afin d'en mesurer l'efficacité. On pourrait rédiger un questionnaire à faire remplir par les étudiants au début du projet pour évaluer leurs connaissances et leurs sentiments concernant le patrimoine local/national/mondial. A la fin du projet, un autre questionnaire (ou autre moyen d'appréciation) pourrait être remis aux étudiants, aux enseignants, et éventuellement aux parents, pour en mesurer l'impact.

Il est souhaitable de préparer des dossiers pédagogiques qui indiquent clairement les objectifs, les activités, les méthodes, le matériel à utiliser ou à créer ainsi que l'emploi du temps et le moyen d'évaluation.